

le p'tit écho

Bulletin
d'informations
municipales



la Ronde des Vallées 2023



Mairie d'Hémonstoir



22 Rue du Général de Gaulle • 02 96 25 02 80
mairie.hemonstoir@orange.fr • www.hemonstoir.fr

INFORMATIONS MUNICIPALES

DISPOSITIF ENGAGEMENT ASSOCIATIF - MOBILITÉ

Depuis le mois de mai, la Région Bretagne a mis en place un nouveau dispositif pour soutenir l'engagement associatif, ferment du vivre ensemble sur nos territoires, tout en mettant à l'honneur les mobilités décarbonées.



L'objectif de ce dispositif est de soutenir les bénévoles qui ont pris des responsabilités en 2022 ou 2023 dans les instances associatives (au sein d'un Bureau ou d'un Conseil d'Administration), en leur faisant bénéficier de bons de transport sur le réseau TER BreizhGo.

Les modalités et le lien d'accès au portail de dépôt des candidatures sont accessibles sur cette page : <https://www.bretagne.bzh/aides/fiches/mobilite-des-benevoles-associatifs/>

RÉUNION D'INFORMATIONS • SAINT-CARADEC



Notre territoire rural n'est pas épargné par les cambriolages et les tentatives d'escroquerie, qu'elles soient téléphoniques ou à domicile. Face à ces fléaux, la commune de Saint-Caradec organise une réunion d'informations "**Bien vivre chez soi en toute sécurité**" avec "la présence verte" et la Gendarmerie Nationale.

Mardi 19 septembre à 14h30 • salle des Étoiles

RECENSEMENT CITOYEN POUR LES JEUNES À PARTIR DE 16 ANS

Dans le cadre du parcours de citoyenneté mis en place depuis la suppression du service militaire, **chaque jeune** (garçon et fille) est dans l'**obligation de se faire recenser à la Mairie** de son lieu de résidence dans les **3 mois qui suivent le 16ème anniversaire**.

L'attestation de recensement remise au jeune est indispensable pour se présenter aux examens nationaux comme le permis de conduire, le baccalauréat, le BEP, le CAP, ...

Il est donc impératif que les jeunes hémonstoriens qui sont en âge d'être recensé le fassent le plus rapidement possible.

J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT RECENSER. ET TOI ???



CHANGEMENT DE BOULANGER

L'Épicerie du Village a changé de fournisseur de pains, viennoiseries et pâtisseries. C'est désormais "**le fournil de Guerlédan**" qui approvisionne le commerce local avec une offre de pains plus importante. N'hésitez pas à aller les découvrir.

La commande se fait la veille pour le lendemain.

Pour rappel, l'Épicerie est ouverte le mardi, jeudi, vendredi, samedi et le dimanche matin



INFORMATIONS MUNICIPALES

LE PASS' SPORT

Qu'est-ce que le Pass'Sport ?

Le Pass'Sport est une déduction de 50 euros pour rejoindre un club éligible et pratiquer son sport favori.

La règle du jeu : cette aide est personnelle et ne peut servir qu'une seule fois.



Où l'utiliser ?

Le Pass'Sport peut être utilisé auprès des structures éligibles suivantes :

- Les associations et structures affiliées aux fédérations sportives agréées par le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques.
- Les associations agréées JEP ou Sport et les structures du loisir sportif marchand (par exemple une salle de fitness, une salle d'escalade, un club de foot 5 ou une patinoire, etc.).

Qui est concerné ?

Cette aide de l'État est destinée aux bénéficiaires nés entre :

- Le 16 septembre 2005 et le 31 décembre 2017 bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire (ARS) 6 à 17 ans révolus.
- Le 1er juin 2003 et le 31 décembre 2017 bénéficiant de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) 6 à 19 ans révolus.
- Le 16 septembre 1992 et le 31 décembre 2007 bénéficiant de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) 16 à 30 ans.
- Les étudiants âgés au plus de 28 ans révolus qui justifient être bénéficiaires d'une bourse sur critères sociaux de l'enseignement supérieur pour l'année universitaire 2023-2024.

Comment cela fonctionne ?

Fin août 2023, un email sera envoyé par le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques aux jeunes et aux familles éligibles. Cet email contiendra un code unique Pass'Sport permettant de bénéficier d'une déduction de 50€ au moment de l'inscription dans un club sportif éligible.

Un portail « Pass'Sport » est d'ores et déjà en ligne où vous trouverez toutes les informations utiles : carte des clubs, sports proposés et dès la fin août la possibilité de récupérer votre code si vous l'avez perdu.

Rendez-vous dans le club de votre choix pour vous inscrire et bénéficier de l'aide Pass'Sport immédiate sur présentation de votre code personnel.

La famille du sport s'ouvre à vous, pour votre plaisir et votre bien-être.

LUTTER CONTRE LE CHARDON : UNE OBLIGATION COMMUNE À TOUS

Le chardon est une espèce nuisible contre laquelle la lutte est obligatoire.

Le non respect de cette obligation est passible de sanctions.

Selon un arrêté préfectoral en vigueur, les propriétaires et usagers sont tenus de procéder à la destruction des chardons dans chacune des parcelles qu'ils possèdent ou exploitent, dont ils ont la jouissance ou l'usage. Cette obligation est applicable à tout le monde : propriétaire privé, agriculteur, ...

La destruction des chardons devra être effectuée pendant toute la période de végétation et être terminée au plus tard avant la floraison qui s'étale de juin à septembre.

Merci à tous de faire le nécessaire.



LA RONDE DES VALLÉES 2023 • NOS COUREURS LOCAUX

La Ronde des Vallées 2023 a réuni plus de 160 coureurs, 35 équipes dont 12 étrangères. Elle a été remportée par Lars VANDEN HEEDE, suivi d'Angus STONEHAM et de Gari UGARTE LARREA. Plusieurs coureurs hémonstoriens ou ayant de la famille sur la commune ont participé à la Ronde des Vallées, Kérian LARVOR et Loris MAHOUDO ou aux courses d'attentes, Éloïse LE MAITRE, Baptiste LASSALLE, Théo LE PONNER et Baptiste LE MAITRE.



Nous remercions l'ensemble des bénévoles associatifs pour le temps consacré à la préparation et au bon déroulement des événements qui ont animés notre commune durant l'été avec le **bal populaire et le feu d'artifice** le 13 juillet, le **concert des Sons de Bretagne** le 20 juillet et **la Ronde des Vallées** les 12 & 13 août.

ASACH FOOT - SEPTEMBRE 2023

Dimanche 10 Septembre - 15h30 - Championnat
TRÉVÉ - HÉMONSTOIR
Stade de Trévé

Dimanche 24 Septembre - 13h30 - Championnat
PLOUGUENAST - HÉMONSTOIR
Stade municipal de Plouguenast

Les matchs de coupes seront annoncés sur la page Facebook de l'ASACH Foot et à l'Épicerie du Village



SAMEDI 2 SEPTEMBRE

Concours de boules bretonnes
Pen eus Pen (matin) : 9h
Triplettes (après-midi) : 14h
5€/joueur

Concours de palets sur planche
Doublettes (après-midi) : 14h
5€/joueur
Buvette et Restauration
Organisé par l'ASACH Foot



SAMEDI 23 SEPTEMBRE

Concours de boules bretonnes
Pen eus Pen (matin) : 9h
Triplettes (après-midi) : 14h
5€/joueur

Buvette et Restauration
Organisé par la Ronde des Vallées